



DÉPARTEMENT
Finistère
Penn-ar-Bed

Crédit photo : Giu Vicente

Réunion d'information

MA PREMIÈRE DEMANDE MDPH POUR MON ENFANT

J'ai déposé un dossier à la MDPH pour mon enfant,
ou je vais le faire prochainement,
et je me pose des questions...

Quelles pièces fournir ?

Comment
fonctionne
la MDPH ?

Quel est le
parcours du
dossier de
mon
enfant ?

Pour tout comprendre du dossier pour mon enfant,
la MDPH organise des réunions collectives (durée : 1h30 environ) :

À BREST

Dir. Territoriale d'action sociale
4, Rue Paul Sabatier, Gouesnou

- Jeudi 6 novembre 2025, 17h30
- Jeudi 22 janvier 2026, 17h30
- Mardi 24 mars 2026, 17h30

À QUIMPER

MDPH 29 - 1C, Rue Félix Le Dantec

- Mardi 9 décembre 2025, 17h30
- Jeudi 12 février 2026, 17h30



RÉUNIONS EN LIGNE

- Jeudi 11 septembre 2025, 12h15
- Mardi 7 octobre 2025, 17h30
- Jeudi 27 novembre 2025, 12h15
- Mardi 8 janvier 2026, 12h15
- Mardi 3 février 2026, 17h30
- Jeudi 5 mars 2026, 12h15
- Jeudi 9 avril 2026, 17h30
- Mardi 5 mai 2026, 12h15
- Jeudi 11 juin 2026, 17h30

MDPH 29
MAISON DES PERSONNES HANDICAPÉES DU FINISTÈRE

Je souhaite participer à une réunion ?

Le nombre de places étant limité,
l'inscription est obligatoire. Je m'inscris de
préférence en scannant le qr code,
ou en appelant le 02 98 90 50 50.



Le handicap est la priorité du Département du Finistère. Plus d'informations sur www.finistere.fr/handicap